

# CALVI *la Vie*

Le Magazine des Calvais • N°49 • Août 2025

[www.ville-calvi.corsica](http://www.ville-calvi.corsica)



## LA UNE

Le futur Musée de la Tour du Sel

## HABITAT

Le POPAC au service des copropriétés

## PROJETS

Le Théâtre de Verdure achevé en 2026

## TRAVAUX

Le suivi des opérations PTIC

## SOCIAL

Le bilan du dispositif "100% Accès aux Droits"



*Mes chers concitoyens,*

*Alors que la saison estivale bat son plein, notre ville ne peut que se réjouir de l'engouement qu'elle suscite, tant auprès des milliers de touristes, qui choisissent Calvi chaque année, que des visiteurs locaux et insulaires, qui en font également une destination privilégiée.*

*L'hébergement touristique est prégnant sur notre territoire. A ce titre, conformément à la nouvelle législation, la Municipalité a opté pour un système de régulation des meublés de tourisme, afin d'assurer un équilibre entre les locations à l'année et celles de courtes durées.*

*Notre attractivité se voit renforcée, au fil des années, grâce à des projets structurants dont la Commune peut se targuer d'être le précurseur. Tout cela ne serait évidemment pas possible sans le soutien indéfectible de l'Etat qui, notamment via le PTIC, nous offre le financement indispensable à la réalisation de telles opérations d'envergure. En ce sens, je remercie, une fois encore, les représentants de l'Etat sur l'île pour leur précieuse confiance. Monsieur le Préfet de Corse et Monsieur le Préfet de la Haute-Corse nous ont, récemment, fait l'honneur de leur visite, et ont effectué le déplacement à Calvi pour se rendre compte de l'avancée concrète des chantiers en cours.*

*La réhabilitation de la Place publique Christophe Colomb nous a permis de créer un véritable lieu d'échanges et de rencontres, dédié à la population, en plein cœur du Centre-Ville, un outil moderne et modulable en fonction du type d'événements organisés.*

*A l'entrée de la Citadelle, le Bâtiment K a ouvert ses portes au public. Destinée à l'accueil des artisans et créateurs locaux, sur une surface de 140 m<sup>2</sup> entièrement rénovés, pour un montant de 430 000 €, la structure pourra également faire l'objet d'une programmation d'expositions, temporaires et permanentes.*

*Le chantier du Théâtre de Verdure a bien avancé*

*et sera opérationnel pour la saison prochaine. Grâce à un budget de 3 900 000 € pour le gros œuvre, nous avons réussi le pari ambitieux d'intégrer une infrastructure culturelle au pied de la Citadelle, entre Mer et Montagne, dont la capacité d'accueil pourra atteindre jusqu'à 1 800 places assises et 3 000 debout. Son rayonnement pourra largement dépasser les frontières de notre microrégion.*

*Autre opération faisant partie du PTIC, grâce à un investissement de 1 550 000 €, la mise en lumière artistique des Remparts est en cours de réalisation et sera achevée pour l'avant-saison 2026.*

*Projet phare de notre mandature, le Musée de la Tour du Sel va bientôt voir le jour. Dédié à la valorisation de l'histoire de Calvi, au cœur de l'Europe et de la Méditerranée, son ambition est de créer une expérience immersive patrimoniale, via des dispositifs scénographiques et multimédias. D'un montant de près de 900 000 €, le marché a été attribué et les travaux commenceront dès la Rentrée, avec une ouverture prévue fin 2026.*

*Notre ville se transforme. La problématique de l'accession à la propriété pour les familles calvaises conforte la Municipalité dans sa politique de développement de programmes immobiliers, destinés aux primo-accédants, à des prix maîtrisés. La résidence « Ortu di Donatéo » est sortie de terre, ses 24 logements ayant tous trouvé preneurs. La dernière tranche des « Patios de Campo Longo », comptant 15 villas, démarrera quant à elle à la fin de la saison. Ce sont ainsi plus de 200 logements que la Commune aura permis de commercialiser au bénéfice des Calvais, à des prix largement inférieurs à ceux du marché.*

*D'autres projets, essentiels à la vie quotidienne de nos habitants, ont également pu être mis en place, notamment en ce qui concerne le stationnement. Des panneaux interactifs, mentionnant le nombre de places disponibles dans chaque parking, ont été installés afin de pouvoir réguler la circulation automobile. La sécurité fait également partie des priorités de la Municipalité avec le déploiement de la vidéosurveillance dans le centre-ville. A terme, ce sont ainsi plus de 120 caméras qui seront positionnées à des endroits stratégiques, à des fins dissuasives, de façon, notamment, à pouvoir se prémunir des incivilités et offrir ainsi à nos concitoyens une gestion optimisée de l'espace public.*

*Je vous souhaite une bonne lecture de votre magazine.*

Ange Santini

*Cari cumpaisani,*

*A statina hè à u so moment u u più forte, a nostra cità ùn pò cà esse cuntenta di l'entusiasmu suscitatu, tantu da e millaie di turisti chì sceglienu Calvi ogni annu, quant'è trà i visitatori lucali è isulani, chì ne facenu dinù una destinazione privilegiata.*

*L'albergata turistica hè assai presente nant'à u nostru territoriu. In questa ottica, è in cunfurmità cù a nova legislazione, a Municipalità hà sceltu un sistema di regolazione di l'affitti turistici, per assicurà un equilibriu trà l'affitti annuali è quelli di corta durata.*

*A nostra attrattività si rinforza annu dopu annu grazia à prugetti strutturanti di i quali a Cumuna si pò vanta d'esse pionera. Tuttu què ùn saria naturalmente pussibile senza u sustegnu indefettibile di u Statu chì, soprattuttu via u PTIC, ci prupone u finanziamentu necessariu per realizà operazione cusì impurtante. In questa linea, ringraziu torna i rapresentanti di u Statu annant'à l'isula per a so cunfidenza preziosa. U Sgiò Prefettu di Corsica è u Sgiò Prefettu di u Cismonte ci anu fattu, ùn hè tantu, l'onore di a so visita, è sò venuti in Calvi per vede i prugressi cuncreti di i cantieri attualmente in corsu.*

*A riabilitazione di a Piazza Pubblica Cristofanu Culombu ci hà permessu di creà un veru locu di scontri è di scambii, dedicatu à a pupulazione, in core di u centru citadinu, un strumentu mudernu è mudulabile sicondu u tippu d'evenimenti urganizati.*

*À l'entrata di a Citadella, u Casamentu K hà apartu e so porte à u publicu. Dedicatu à l'accoltu di l'artigiani è criatori lucali, annant'à una superficie di 140 m<sup>2</sup> sani sani rinnuvati, per un investimentu di 430 000 €, sta struttura puderà dinò accoglie prugrammazione di mostre, sia tempurarie sia permanente.*

*U cantiere di u Teatru di a Verdura avanza bè è serà funziunale per a prossima stagione. Grazia à un bugettu di 3 900 000 € per l'opere principali, avemu riesciutu à rializà l'ambiziosu scopu d'integrà una infrastruttura culturale à i pedi di a Citadella, trà u Mare è a Muntagna, cù una capacità d'accogliu chì puderia ghjunghje fin'à 1 800 piazza chjinate è 3 000 arrite. U so raghjù d'azione puderà largamente francà i cunfini di a nostra micurighjone.*

*Un'altra operazione face parte di u PTIC : grazia à un investimentu di 1 550 000 €, l'illuminazione artistica di i Rampali hè in corsu di realizazione è serà finita prima di a stagione 2026.*

*Prugettu impurtante di a nostra mandatura, u Museu di a Torra di u Sale sarà prestu inauguratu. Dedicatu à a valorizzazione di a storia di Calvi, à u core di l'Europa è di u Mediterranea, a so ambizione hè di creà una sperienza immersiva di patrimoni, attraversu dispositivi scenografichi è multimedia. Cun un investimentu di quasi 900 000 €, u cuncorsu hè statu attribuitu è i travaglii principiaranu à a rientrata, cù una apertura prevista per a fine di u 2026.*

*A nostra cità si trasforma. A prublema di l'accessu à a pruprietà per e famiglie calvese cunforta a Municipalità in a so pulitica di sviluppu di prugrammi immobiliarii destinati à i primi cumpratori, à prezzi cuntrullati.*

*A residenza « Ortu di Donatéo » hè custritu, è i so 24 alloghji anu tutti trovu cumpratori.*

*L'ultima parte di « Patios de Campo Longo », cù 15 case, principierà à a fine di a stagione.*

*Cusì sò più di 200 alloghji chì a cumuna hà pussutu mette à dispusizione di i Calvese, à prezzi largamente inferiori à quelli di u mercatu.*

*Altri prugetti, essenziali per a vita cutidiana di i nostri abitanti, sò stati dinò messi in opera, soprattuttu in quantu à u parcheghju. Sò stati stallati pannelli interattivi chì indicanu u numeru di piazze dispunibile in ogni parcheghju, per pudè regulà megliu a circolazione di i veiculi.*

*A sicurezza hè dinò una priorità di a Municipalità cù a spressione di a videosorveglianza in u centru di a cità. À a fine, ci seranu più di 100 camere piazzate in lochi strategichi, à scopu dissuasivu, soprattuttu per prevene l'inciviltà è offre à i nostri cumpaisani una gestione ottimale di u spaziu publicu.*

*Vi auguru una bona lettura di a vostra rivista.*

*Ange Santini.*



# SOMMAIRE

- P. 2-3** Édito du Maire
- P. 4** Sommaire
- P. 5** Logement Les meublés de tourisme, mode d'emploi
- P. 6-7** Habitat POPAC : un service communal gratuit pour accompagner les copropriétés en difficulté  
Signature de la convention entre l'Etat et la Ville de Calvi
- P. 8-9** Projets Structurants Le chantier du Théâtre de Verdure sera achevé à la fin de l'année
- P. 10-11** Patrimoine Le Musée de la Tour du Sel verra le jour en 2026
- P. 12-13** Travaux Le suivi des opérations PTIC :
  - Le Bâtiment K a ouvert ses portes
  - La mise en lumière de la Citadelle est en coursSécurité Pose de plus de 120 caméras de vidéosurveillance  
Stationnement Installation de panneaux lumineux et sécurisation du parking d'entrée de la Pinède
- P. 14-15** Enfance & Jeunesse
  - Une "Aire Marine Éducative" avec la Micro-Folie
  - "L'École de Nage" reconduite cette année
  - Le chantier de la "Maison des Jeunes" a débuté
- P. 16-17** Social
  - Le bilan de l'opération "100% Accès aux Droits"
  - Le "Forum des Associations" et la "Semaine Bleue"
- P. 18** Tribunes politiques
- P. 19** Sport Calvi se fait l'hôte de compétitions internationales
- P. 20** Patrimoine Les bustes funéraires à l'honneur au Musée de la Corse

**CALVI la Vie** - Magazine des Calvais - N° 49 - Août 2025

Hôtel de Ville - Rue Albert 1<sup>er</sup> - 20260 Calvi - Tél. 04 95 65 82 00  
communication@ville-calvi.corsica • Site web : www.ville-calvi.corsica

 Mairie de Calvi •  @villecalviofficiel

**Directeur de la publication** : Ange Santini

**Comité de rédaction et suivi** : Christelle Cheyban

**Traduction corse** : Maria-Serena Aliotti-Volpei

**Crédit Photos** : Mairie de Calvi

**Maquette & impression** : Signature di Balagna, Calvi

**Distribution** : La Poste

**Tirage** : 3 500 exemplaires

*La Ville prend soin  
de l'Environnement.  
Ce magazine est réalisé  
sur papier recyclé.*

## | Les meublés de tourisme, mode d'emploi



Depuis le 1er janvier 2025, un certain nombre de démarches sont à effectuer par les propriétaires des meublés de tourisme, louant, pour de courtes durées, leur(s) bien(s), présents sur le territoire communal. Ainsi, un numéro d'enregistrement et, pour la plupart d'entre eux, une autorisation de changement d'usage sont-ils désormais obligatoires sur les plateformes de location. Cette exigence vise, en effet, à garantir la traçabilité des meublés de tourisme et à mieux comprendre leur évolution.

### | Qu'est-ce qu'un meublé de tourisme ?

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements ou studios, destinés à la location d'une clientèle qui n'y élit pas domicile. La location peut durer à la journée, à la semaine ou au mois (article L.324-1-1 du Code du Tourisme).

### | Suis-je concerné par les démarches ?

Vous êtes tenus de réaliser les démarches, dès lors que vous louez votre bien pour de courtes durées, qu'il s'agisse de votre résidence principale, d'une dépendance, d'une résidence secondaire ou d'un bien destiné à l'investissement locatif. Peu importe que cette activité soit récente ou ancienne, ou que vous agissiez en tant que particulier ou au nom d'une société. Si vous possédez plusieurs biens, les démarches doivent être réalisées pour chaque bien mis en location.

### | Comment obtenir le numéro d'enregistrement demandé par les plateformes de location ?

Il convient de procéder à une déclaration en ligne, appelée « télédéclaration », en se rendant sur le lien suivant : <https://calvi.admin-touriz.fr/>

Cette procédure, d'une dizaine de minutes, permet d'obtenir automatiquement un numéro d'enregistrement. Il est essentiel de le conserver et de le faire figurer sur chacune de vos annonces de location : les annonces dépourvues d'un numéro valide seront suspendues, voire supprimées.

### | Qu'est-ce qu'un changement d'usage ?

Cela correspond à la mise en location d'un logement, initialement construit pour de l'habitation, dans le cadre d'une activité de meublé de tourisme (article L.631-7 du Code de la Construction et de l'Habitation). Dès lors que votre bien est loué pour de courtes durées, l'usage que vous en faites n'est plus celui « d'habitation » mais celui de « meublé de tourisme ». On parle alors de changement d'usage.

### | Ai-je le droit de louer mon bien sans avoir obtenu, au préalable, une autorisation ?

Il est interdit de proposer votre bien à la location sans justifier, au préalable, d'une autorisation de changement d'usage délivrée par les services municipaux. Cette obligation concerne toutes les résidences secondaires et investissements locatifs, dès le 1er jour de location. *A contrario*, les résidences principales, ne nécessitent pas d'autorisation préalable mais leur durée de location est limitée à 120 jours par an.

### | Comment obtenir cette autorisation ?

Pour savoir si vous êtes soumis à l'obligation d'obtenir une autorisation de changement d'usage, commencez par répondre au questionnaire disponible à l'adresse suivante : <https://www.changementdusage.fr/calvi/> Si une autorisation est requise, vous serez alors redirigé vers le formulaire de demande, à remplir en une vingtaine de minutes. Une fois votre demande déposée, l'instruction débute. Les services municipaux vérifient alors la conformité de votre demande au regard des règles légales et réglementaires. Si votre demande est acceptée, une autorisation, valable 2 ans, vous sera délivrée, vous permettant de louer votre bien pour de courtes durées. En cas de refus, un courrier motivé vous sera adressé, et la location ne sera pas autorisée.

*Cette procédure vise à réguler le nombre de meublés de tourisme, présents sur le territoire, afin de réduire la tension immobilière et d'assurer un équilibre entre les locations annuelles et celles destinées à de courtes durées.*



## POPAC : un service communal gratuit pour accompagner les copropriétés en difficulté du Centre-Ville

Identifier les besoins de la copropriété et son niveau d'accompagnement nécessaire, tel est l'objectif qui gouverne le dispositif POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) mis en œuvre par la Commune, en collaboration avec l'Etat et la Collectivité de Corse.

En octobre 2022, dans le cadre du dispositif national « Petites Villes de Demain », la Municipalité a engagé une étude pré-opérationnelle afin d'établir un diagnostic global du territoire, basée sur six axes de développement, parmi lesquels figure l'Habitat.

### Une situation préoccupante

Cette étude a permis de recenser 475 copropriétés, sur le territoire de la Commune : 400 sont « inorganisées », ne possédant ni structure juridique (état descriptif de division, règlement de copropriété, immatriculation à jour, diagnostic technique global, carnet d'entretien...), ni structure opérationnelle de gestion (syndicat des copropriétaires, conseil syndical, syndic professionnel ou bénévole).

Ce défaut d'organisation, et donc de non-respect de la législation en vigueur, engendre une dégradation progressive des parties communes, du patrimoine, et un risque important de santé voire de sécurité (chute de pierres ou d'équipement, effondrement structurel...), aussi bien pour les habitants des immeubles que pour les piétons se déplaçant sur la voie publique.

### Informer, accompagner et structurer

En conséquence, la Ville de Calvi a décidé d'opter pour la mise en œuvre du dispositif « POPAC » : d'une durée de trois ans, doté de 200 000 €, co-financés par l'État (50 %), la Collectivité de Corse (20 %) et la Commune (30 %), ce dispositif vise à agir en amont sur les copropriétés fragiles.

Sa mission réside dans l'accompagnement personnalisé et gratuit des propriétaires : la Commune a ainsi procédé au recrutement d'un Chargé de Mission dédié, afin de les aider à résoudre leurs difficultés et à enrayer la dégradation du bâti.

Un soutien financier, visant à améliorer les conditions d'habitat et la qualité de leur patrimoine, pourra intervenir, le cas échéant, dans un second temps, cette fois dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH – RU).



### Signature de la Convention POPAC entre l'Etat et la Ville de Calvi

La convention liant la Commune à l'Etat a été signée le 17 juin 2025, à l'Hôtel de Ville, entre le Préfet de la Haute-Corse, Michel Prosic, et le Maire Ange Santini, entouré par plusieurs de ses adjoints, en présence du Sous-Préfet de l'arrondissement de Calvi, Yoann Toubhans.

Cette étape marque le lancement d'un plan, mené sur trois ans, pour aider gratuitement à structurer juridiquement les copropriétés du centre ancien, prévenir leur dégradation et préparer une future opération de rénovation urbaine, prévue en 2026/2027 à Calvi.

Pour le Préfet de la Haute-Corse, Michel Prosic : « Il est important d'accompagner nos concitoyens, afin d'améliorer le cadre de vie de la Commune de Calvi. C'est un programme ambitieux puisque ce sont entre 30 et 50 copropriétés qui seront à suivre durant trois ans. C'est un travail de conviction nécessitant la mise en place d'une ingénierie, grâce à laquelle l'on pourra rassurer les copropriétaires pour mieux les aider à se projeter en termes de travaux. C'est un programme auquel je crois beaucoup. Le résultat sera au bout de la démarche. La Ville de Calvi fait preuve de ce dynamisme dont la Haute-Corse et nos territoires ont besoin. L'idée qui est la vôtre est de préparer le Calvi de demain. C'est aussi comme cela que l'on redonne confiance aux propriétaires, qu'on amorce la transition écologique, et que l'on redonne à la Ville l'envie d'embellir ».

## Vincent Brothier, Chargé de Mission POPAC à la Mairie de Calvi, explique ce que recouvre concrètement le dispositif.



### | Qu'est-ce que le POPAC ?

Le POPAC est un dispositif s'adressant aux copropriétés situées sur le territoire de la Commune, et mis en place, pour une durée de 3 ans, jusqu'en 2028, dans le cadre d'une convention entre la Ville de Calvi, l'État et la Collectivité de Corse. Ce programme vise à accompagner gratuitement les copropriétés du centre-ville dans la résorption de leurs difficultés, en leur proposant un accompagnement personnalisé, structuré, technique et juridique, autour de trois grands axes : la veille (mise en place d'un observatoire des copropriétés), la mobilisation (information, médiation, réunions avec les copropriétaires), l'accompagnement technique et juridique (immatriculation, création de syndic, diagnostics, recherche d'aides, diagnostic des blocages, définition de solutions adaptées, soutien actif dans la réalisation des démarches). Le POPAC se traduit par un dispositif de prévention et d'accompagnement gratuit, humain et accessible, des copropriétés pour les aider à s'organiser, avoir une gestion saine, et satisfaire aux obligations légales. Le POPAC a pour vocation d'apporter des solutions à des difficultés de fonctionnement et anticiper la dégradation des parties communes d'une copropriété.

### | Quels sont ses objectifs ?

L'objectif est double :

- Remédier aux difficultés de manière précoce, tout en limitant au maximum les coûts, afin d'éviter que certaines copropriétés, faute d'organisation ou de gestion, ne basculent dans la dégradation : intervenir tôt, avec intelligence et pédagogie, avant que les problématiques techniques ne deviennent économiques, sociales ou relationnelles. Le POPAC s'appuie pour cela sur une ingénierie technique, juridique et humaine, destinée à accompagner gratuitement les copropriétaires dans la structuration et la rénovation de leur immeuble.
- Le POPAC anticipe également le déploiement à venir d'une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain), incluant un volet Copropriétés. C'est la première pierre d'une stratégie de reconquête de l'Habitat, par le biais de l'écoute, l'accompagnement et l'organisation. Nous posons les bases pour que les copropriétaires retrouvent un cadre stable. Bon nombre d'entre eux perçoivent déjà l'intérêt de mieux comprendre leurs obligations et leurs droits, et surtout de retrouver une capacité d'action collective. En organisant juridiquement les copropriétés, on les rend éligibles aux dispositifs d'aide à la rénovation, comme MaPrimeRénov' Copropriété ou l'OPAH-RU à venir. C'est un enchaînement vertueux : structurer, diagnostiquer, rénover. Il faut bien comprendre que sans structure, aucune aide ne pourra être allouée. Ce programme est donc le prélude d'une OPAH-RU, plus lourde, qui pourra, à terme, mobiliser des subventions pour des travaux de rénovation énergétique ou de réhabilitation.

### | A qui s'adresse-t-il ?

A tous les copropriétaires, les conseils syndicaux, les syndicats bénévoles ou professionnels implantés sur le territoire de la Commune et qui souhaitent être guidés.

Pour toute question, vous pouvez contacter Vincent Brothier, Chargé de mission POPAC :

Tél : 06 80 33 65 72 / E-mail : [vincent.brothier@ville-calvi.corsica](mailto:vincent.brothier@ville-calvi.corsica)

Des documents pratiques sont également téléchargeables sur le site de la Ville : [www.ville-calvi.corsica](http://www.ville-calvi.corsica), rubrique « Votre quotidien » / Habitat et Logement.

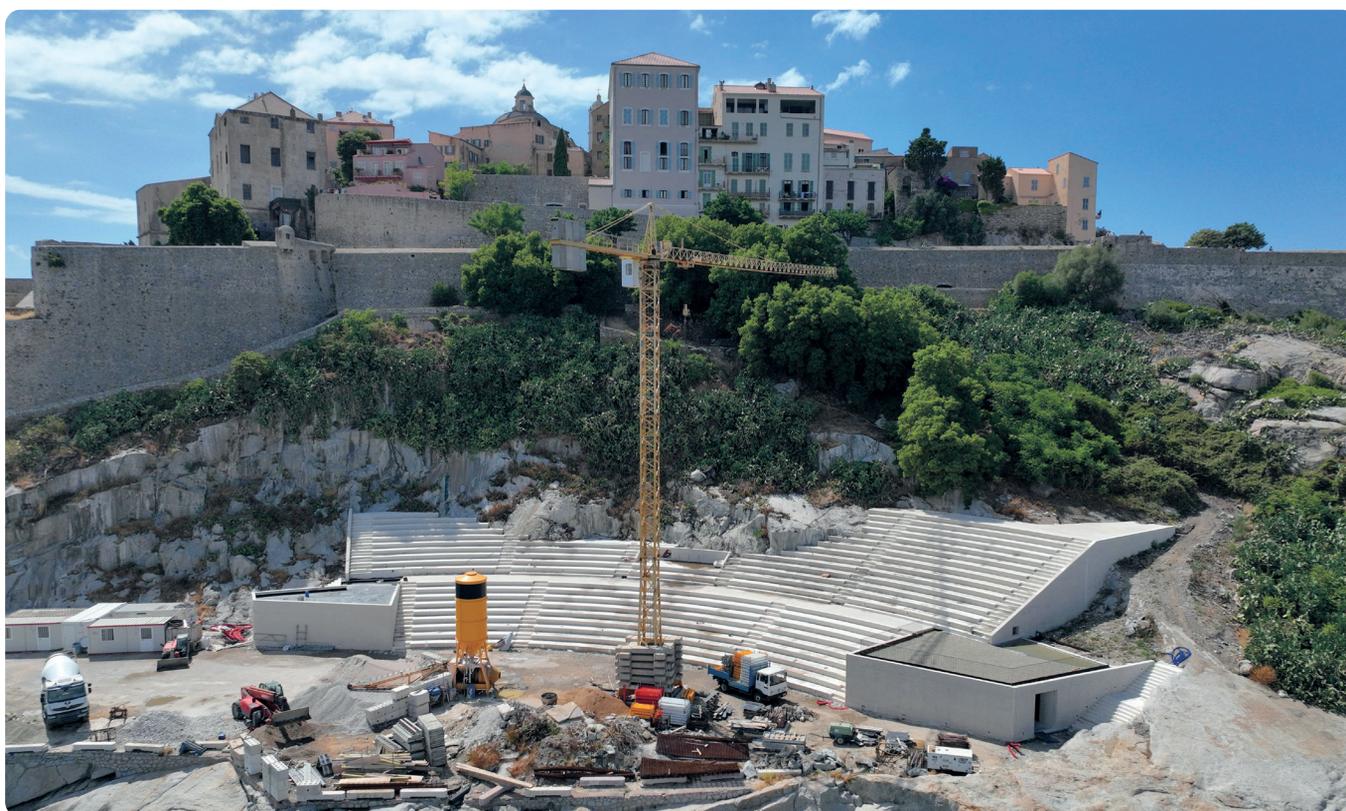


### Le chantier du futur Théâtre de Verdure sera achevé à la fin de l'année

Projet ambitieux, niché entre Mer et Montagne, au pied de la Citadelle, tel un théâtre antique, la nouvelle structure à ciel ouvert, portée par la Commune, prend forme. Le chantier suit son cours favorablement, l'infrastructure devant être opérationnelle pour la saison 2026.

Financés à hauteur de 73% par l'Etat, dans le cadre du PTIC, 3 900 000 € ont été investis pour (re)créer ce lieu unique en Balagne et en Corse, dont la capacité d'accueil pourra atteindre jusqu'à 3 000 personnes.

Ayant démarré au mois d'octobre dernier, le chantier permet de visualiser la configuration du site dans sa forme définitive : les gradins de la future structure culturelle sont tous bouchardés. Le gros œuvre des deux bâtiments, loges et sanitaires, est terminé, et le second œuvre est en cours. La maîtrise d'œuvre a souhaité opérer une intégration de la structure au sein du glacis de la Citadelle, de façon à lui faire épouser les rochers. De ce fait, le béton, réalisé avec du ciment blanc et des granulats de la carrière de Balagne, permet d'obtenir une couleur qui se fond le mieux possible aux Remparts.



### Une fierté pour la Ville

Le Maire Ange Santini ne cache pas sa fierté quant au bon déroulement de l'opération : « Nous sommes dans les délais : le nouvel outil culturel, porté par la Commune, grâce au financement de l'Etat, est prévu pour être opérationnel à la saison 2026. Ce sera, certes, le Théâtre de Verdure de Calvi, mais aussi celui de la Balagne, qui fera vraisemblablement rayonner notre Ile, avec 1 800 places assises et 3 000 debout, dans un cadre unique, au pied de la Citadelle, face à la Baie de Calvi. Je ne peux que me féliciter du choix, après concours, des architectes, qui ont supporté ce projet ambitieux, juste équilibre entre l'ambition culturelle de la Municipalité et le respect du patrimoine historique. Approuvé par la DRAC et,

à l'unanimité, par le Conseil des Sites, un certain nombre de ses membres ayant même exprimé leurs félicitations, le futur Théâtre de Verdure s'intègre parfaitement au cœur du site naturel de la Citadelle. C'est l'infrastructure qu'il fallait pour Calvi et la microrégion, réunissant à la fois l'aspect patrimonial, événementiel, culturel mais également économique. Notre ville s'est toujours distinguée comme étant un pilier essentiel du développement de la Culture. Ce nouveau lieu emblématique nous permettra enfin d'optimiser l'accueil du spectacle vivant, mais aussi des artistes nationaux, voire internationaux, avec des retombées économiques immédiates. »

## Visite du Préfet de Corse

Le 6 juin dernier, le Préfet de Corse, Jérôme Filippini, effectuait son premier déplacement officiel à Calvi. Le Maire Ange Santini, entouré de ses Adjointes, recevait le représentant de l'Etat, dans un premier temps, à l'Hôtel de Ville, afin d'échanger sur les projets financés dans le cadre du PTIC.



La Commune a, en effet, signé, en 2022 et 2023, deux contrats de financement, dans le cadre du Plan de Transformation, d'Innovation et d'Investissement pour la Corse, en faveur de deux opérations majeures :

- Le projet de construction d'un Coffre d'Amarrage, dans la Baie de Calvi, pour les navires de croisières. Montant de l'investissement : 1 400 000 € H.T, subventionné à hauteur de 73 % par l'Etat.

- L'aménagement de la Citadelle par des projets structurants, pour un montant global de 9 300 000 € H.T., subventionné à 73 % par l'Etat :

- La réhabilitation du Bâtiment K : 140 m2 entièrement rénovés à l'entrée de la Citadelle (430 000 €) pour l'accueil d'artisans et de créateurs locaux

- La mise en lumière artistique de la Citadelle : 1 550 000 €

- La sécurisation (mise hors d'eau hors d'air) de l'Hôpital militaire (930 m2) du XIXème siècle : 1 000 000 €

- L'aménagement du Musée de la Tour du Sel : 900 000 € destinés à valoriser l'histoire de Calvi et de la Balagne, via des dispositifs scénographiques et multimédias

- L'aménagement du Théâtre de Verdure : 3 900 000 € pour le gros oeuvre

- La rénovation des Remparts (tranche 2), comprenant un volet « sécurisation » et l'ouverture de nouveaux parcours au sein des jardins du Spincone et à la Caponnière : 3 600 000 €

Le Maire informait ainsi le Préfet de l'avancée de l'ensemble des opérations (voir par ailleurs dans votre magazine), en lui faisant part de la nécessité d'accompagner la Commune par une augmentation des financements. Cette demande a été accueillie favorablement par le représentant de l'Etat : un avenant au contrat de financement sera signé afin de pouvoir mener à bien l'ensemble des opérations d'investissement.

La visite de la Tour du Sel et celle du futur Théâtre de Verdure, projets phares rendus possibles grâce au financement de l'Etat, faisaient également partie du programme de la journée. Pour le Préfet de Corse : « *Le PTIC dont bénéficie Calvi représente un engagement financier considérable. Il est fort appréciable de constater que, deux à trois ans après la signature des contrats, les premières opérations sortent déjà de terre. Sur sept projets d'envergure, cinq sont en passe d'achèvement. Quand certains s'interrogent sur l'utilité de l'argent public, Calvi démontre qu'elle en fait un usage exemplaire.* »



### Un coffre d'amarrage pour les navires de croisières

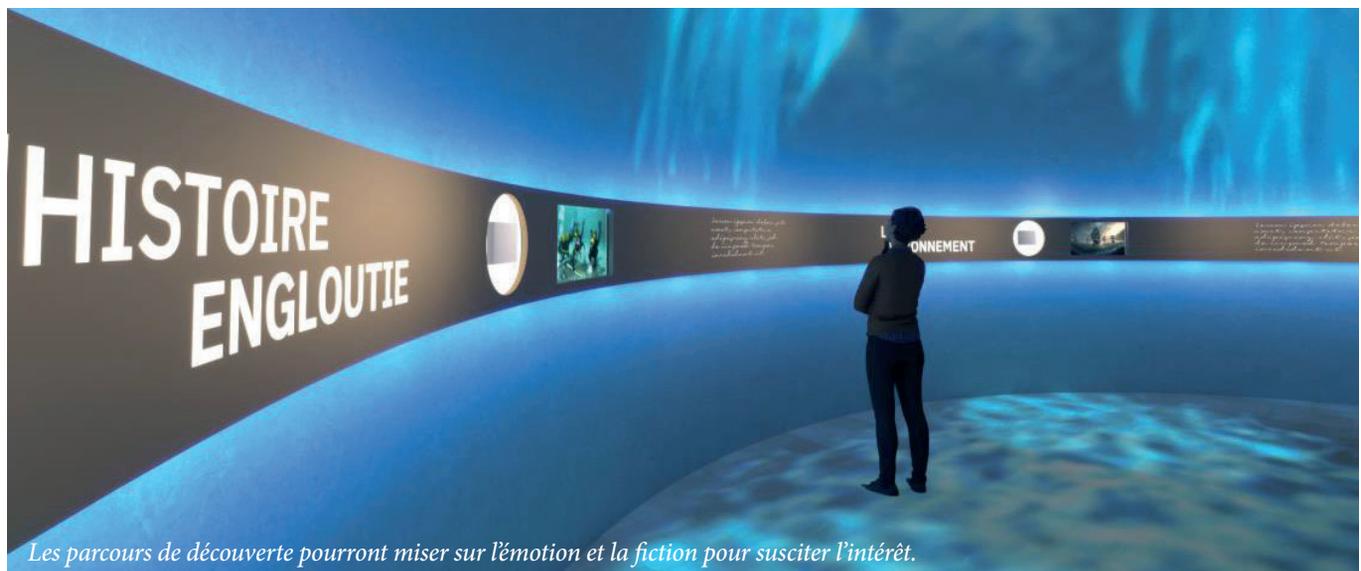
Mis en œuvre dès le mois d'août 2023, afin de se conformer à la réglementation interdisant le mouillage dans la Baie, ce dispositif écologique vise à protéger et restaurer les herbiers de posidonie et les cymodocées, généralement menacés par l'ancrage traditionnel des yachts. Grâce à une aide de l'Etat, s'élevant à 1 120 000 €, et obtenue via le Fonds Vert, le chantier, d'un montant de 1 400 000 €, a été lancé, pour une livraison prévue en juin 2027.

Conçus avec une forme et une rugosité adaptées, les coffres permettront ainsi aux espèces locales de recoloniser naturellement ces structures, tout en offrant aux navires une escale maîtrisée.

## | Le Musée de la Tour du Sel verra le jour en 2026

Considéré comme l'un des projets phares de la mandature, le Musée de la Tour du Sel concrétise l'ambition de la Municipalité : créer un équipement grand public à vocation culturelle et patrimoniale, dédié à la valorisation de l'histoire de Calvi, au cœur de l'Europe et de la Méditerranée. D'un montant de près de 900 000 €, le marché a été attribué. Les travaux démarreront à la Rentrée, pour une ouverture prévue à la fin de l'année 2026.

Il y a quatre ans, dans le cadre de la rénovation des Remparts de la Citadelle, la Tour du Sel a été réhabilitée au niveau de la structure en maçonnerie. La suite du projet, faisant partie du PTIC, est la création d'un musée, au sein de l'emblématique édifice. La Commune souhaite restaurer, conserver et mettre en valeur son patrimoine architectural, classé au titre des Monuments Historiques, afin de pouvoir l'ouvrir au public.



*Les parcours de découverte pourront miser sur l'émotion et la fiction pour susciter l'intérêt.*

## | Un nouvel outil culturel et patrimonial

Dotée d'un budget de 900 000 €, financés par le PTIC, à hauteur de 73%, le reste étant à la charge de la Commune, l'opération nécessitait de lancer un concours pour un marché de conception-réalisation afin que le prestataire retenu puisse concevoir le Musée et effectuer les travaux.

Trois candidatures étaient en lice, parmi des équipes d'architectes, de scénographes et muséographes. C'est le projet de la société « Epatant », scénographe, qui a pleinement convaincu la Municipalité : tout d'abord, pour sa compréhension des enjeux du projet et des objectifs du programme ; d'autre part, pour sa vision de la conception de ce projet innovant de valorisation de notre patrimoine. Le démarrage de l'opération est prévu à la Rentrée, pour une livraison à la fin de l'année 2026. L'ouverture, toute l'année, devant, quant à elle, intervenir dès le mois de janvier 2027.

## | Faire (re)vivre les lieux de mémoire de notre Ville

Édifiée en 1495, originellement conçue comme un poste de guet, la Tour du Sel a joué un rôle essentiel dans l'économie insulaire, véritable lieu de stockage pour cette ressource cruciale à l'époque, concernant la conservation des aliments.

Aujourd'hui, c'est un équipement grand public qui est privilégié, lié à l'histoire riche et singulière de la Ville, les caractéristiques de son développement et de son évolution, au fil des siècles, son patrimoine, ses personnages emblématiques, les attributs de son identité.

Pour mettre en valeur cet ensemble architectural unique de la Tour du Sel et de la Caponnière, il apparaissait essentiel d'opérer le lien entre le Port et la Citadelle, sites emblématiques de Calvi, par le biais de la création d'un parcours muséographique. La Municipalité souhaitait, en effet, créer un cheminement devant intégrer la Tour du Sel, la Caponnière et se terminer au pied des Remparts, avec un musée axé sur les nouvelles technologies numériques de façon à permettre une découverte interactive de l'histoire de notre cité.

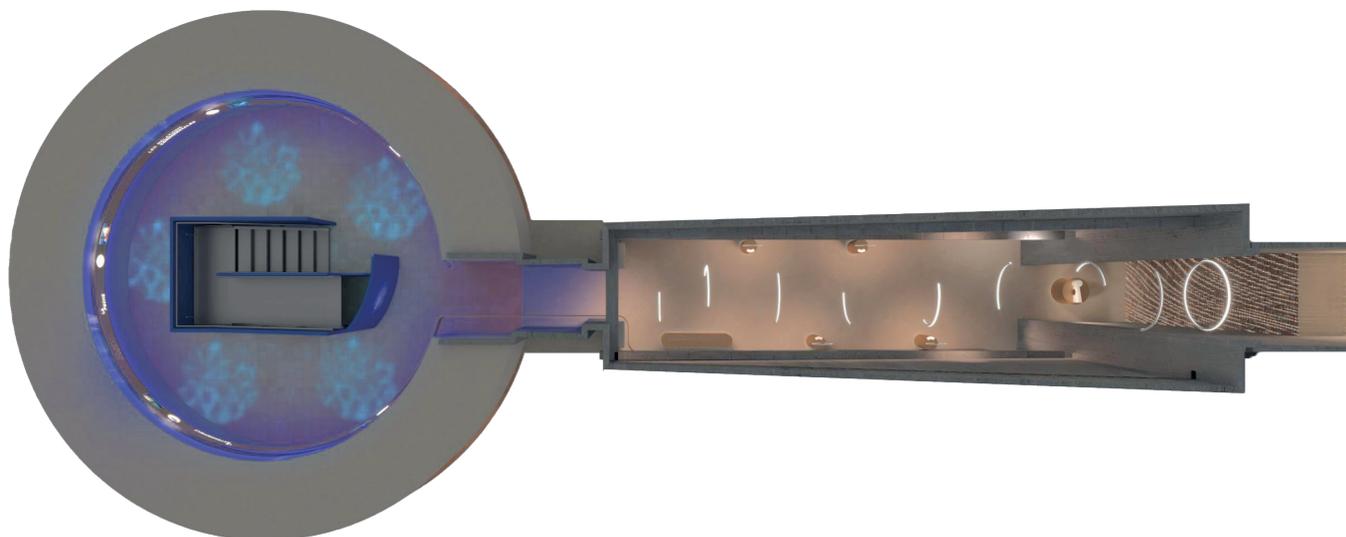
## | Une expérience immersive mémorable au service de notre patrimoine

La société « Epatant » propose une expérience immersive, qui captive les visiteurs en leur narrant une histoire vivante, en s'appuyant sur les faits historiques et le patrimoine architectural, ce qui suppose d'opérer des choix thématiques et de veiller à ce que le récit conserve exigence et rigueur. Un travail régulier sera réalisé, en ce sens, en collaboration avec les services de la Commune et le Conseil scientifique, afin de contrôler l'ensemble des contenus développés et valoriser le propos.

Ce type de parcours de visite rencontre un succès grandissant, à la croisée des avancées technologiques, du parcours narratif (storytelling), des attentes des publics contemporains et d'une volonté de renouvellement des modalités de médiation culturelle. Ces parcours, qui intègrent souvent des dispositifs scénographiques et multimédias, sonores, visuels ou narratifs immersifs, transforment la visite en une expérience sensorielle et émotionnelle profonde, redonnant vie aux lieux historiques, au-delà de la simple transmission de faits. Cette approche permet de toucher un public plus large, notamment les jeunes générations ou les visiteurs peu familiers des codes muséographiques classiques.

La visite est conçue comme un véritable spectacle à l'intérieur duquel le visiteur s'aventure, porté en avant par sa curiosité. Ce voyage merveilleux offre un regard extraordinaire sur l'histoire de Calvi au cœur de l'Europe et de la Méditerranée, point de connexion entre le territoire de Balagne et l'espace maritime, tantôt source de prospérité tantôt menace pour la sécurité des habitants. Cette expérience permettra d'ancrer les messages clés dans la mémoire des visiteurs et de rendre leur visite mémorable.

Pour le Maire, Ange Santini : *« L'objectif poursuivi est d'attirer le visiteur grâce à une expérience singulière, afin qu'il puisse découvrir l'édifice, y cheminer pour arriver sur le Belvédère, offrant une vue magnifique, à 360°, sur notre belle ville de Calvi. Cela fait partie intégrante de la réhabilitation et participe aussi à faire revivre, avec émotion et modernité, ces lieux chargés d'histoire, qui sont aussi la mémoire de notre cité. La vocation du Musée est liée à l'histoire de Calvi, notamment son aspect maritime, les deux étant indissociables. Ce sont les thèmes retenus pour le futur musée qui, dans un premier temps, était dédié à l'Art : des expositions y ont pris place depuis la réouverture au public de la Tour du Sel en 2019, après sa rénovation. Dans la première tranche du programme de réhabilitation de la Citadelle, il fallait réhabiliter la Tour du Sel pour les Calvais, en premier lieu, mais aussi la population estivale, qui a besoin, aujourd'hui plus qu'hier, d'un autre attrait que la Mer et le Soleil. Notre objectif était de créer un musée ouvert à l'année, qu'il faut faire vivre mais, pour cela, il faut donner à la population l'envie de s'y intéresser. Ce nouvel outil culturel revêtira un rôle de maillage du territoire, à la fois au niveau de Calvi, de la Balagne et de la Corse. C'est ainsi que l'on pourra, notamment, trouver des facteurs, modestes certes, d'étalement de la saison. »*



*La mise en lumière et la scénographie jouent un rôle majeur dans le projet de la société Épatant.*

## SUIVI DES OPERATIONS PTIC

### Le Bâtiment K a ouvert ses portes en juillet

Situé au cœur de la Citadelle, le Bâtiment K a été racheté par la Commune, en 2009, pour y développer un projet artistique et culturel d'envergure, financé par l'Etat, dans le cadre du PTIC. Montant total de l'opération : 430 000 €, subventionnés par l'Etat à hauteur de 73 %.

D'une superficie de 140 m<sup>2</sup>, répartis sur deux étages, l'édifice a fait l'objet de travaux, durant plusieurs mois, afin de pouvoir accueillir des artisans et créateurs locaux. Ouvert au public depuis la mi-juillet, le Bâtiment K se fait l'hôte de plusieurs expositions, prévues jusqu'au mois de novembre. La première à ouvrir la voie est l'artiste-peintre Muriel Maglioli (14 juillet – 14 août). Suivront le photographe Kuello (16 août – 19 septembre) et l'artiste-peintre Joseph Castellani (20 septembre – 19 octobre), ainsi qu'une exposition d'aquarelles par la suite (21 octobre – 7 novembre). L'installation des artisans sera, quant à elle, effective après la saison estivale.

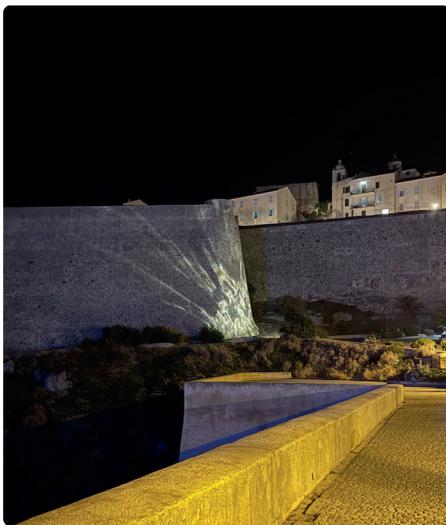
### Mise en lumière de la Citadelle : les travaux sont en cours

Également financée dans le cadre du PTIC, en vue de renforcer l'attractivité de la Ville, la mise en lumière artistique de la Citadelle constitue un projet de valorisation du Patrimoine. Montant total de l'opération : 1 550 000 €.

Les travaux d'éclairage des Remparts ont démarré au mois d'avril 2025 et se décomposent en plusieurs parties : Génie civil, mise en place du câblage pour l'alimentation électrique et la télégestion. Dans un but écologique, la Municipalité a opté pour un éclairage durable des Remparts, possible (excepté côté Mer) grâce à un système de projection, différent selon la saison.

Pour affiner les choix techniques, des essais de mise en lumière ont d'ores et déjà été réalisés, de nuit, afin de visualiser leur rendu sur les Remparts et valider les solutions techniques, le matériel et l'implantation des luminaires. Une fois ces étapes passées, les travaux sont effectués. Après le tronçon du Théâtre de Verdure, la prochaine phase concernera le Port de Commerce et s'étendra jusqu'au côté des Remparts. Le chantier se poursuit pour que la mise en lumière soit opérationnelle à la saison 2026.

A toutes fins utiles, il est à préciser que l'éclairage de la Citadelle ne sera pas en service durant l'Été : les anciens luminaires ayant été déposés en vue de pouvoir réaliser les travaux, leur remise en service s'avère cependant impossible.



## SÉCURITÉ

### Pose de plus de 120 caméras de vidéosurveillance

Le déploiement de la vidéosurveillance dans le centre-ville fait également partie des priorités de la Municipalité. Montant total de l'opération : 500 000 €, dont la première phase a été financée à hauteur de 30% par l'Etat ( DETR ) et 50% par la Collectivité de Corse, dans le cadre de la dotation quinquennale.

La première phase d'installation des caméras dans la Ville est effective, 40 d'entre elles étant déjà actives. Au total, ce sont plus de 120 caméras qui seront positionnées, dans le Centre et plus à l'extérieur, en partenariat avec la Gendarmerie, à des fins dissuasives, à des endroits stratégiques, de façon à offrir à nos concitoyens une gestion optimisée de l'espace public. En ce sens, faisant partie intégrante de la politique de sûreté menée par la Commune, le Centre de Supervision Urbaine (CSU) devait être inauguré par le Maire Ange Santini durant la saison estivale.

## STATIONNEMENT

### Mise en place de panneaux lumineux visant à fluidifier le trafic automobile

Répondant à plusieurs objectifs, l'installation de panneaux interactifs permet de fluidifier le stationnement dans tous les parkings, ainsi que la circulation automobile, en informant les usagers, au préalable et en temps réel, du taux d'occupation des parkings de la Ville, tout en réduisant le temps de recherche d'une place.

Pour ce faire, plusieurs panneaux ont été positionnés :

- En amont du parking de « L'Orée des Pins », pour indiquer le nombre de places disponibles dans ce même parking, sur le Port de Plaisance, le Port de Commerce et le parking Christophe Colomb
- Au début de la pénétrante du Port de Plaisance
- A hauteur de la Place, pour le parking du Port de Commerce et le parking Christophe Colomb.



### Sécurisation du parking d'entrée de la Pinède

Le parking situé à l'entrée de la Pinède, en face de la résidence « Les Rivages de Calvi », a été agrandi pour augmenter le nombre de places de stationnement. Une mise en sécurité de la surface a également été opérée via un garde-corps et des glissières en bois afin de sécuriser le cheminement piétonnier. Une signalétique a, par ailleurs, été mise en place.

Coût de l'opération : 50 000 €, entièrement financés par la Commune, grâce aux recettes générées par les horodateurs en service au sein des différents parkings de la Pinède.



### Accession à la propriété à prix maîtrisé : les contours de la résidence « Ortu di Donatéo »

Depuis de nombreuses années, la Municipalité maintient le cap dans sa politique de développement de programmes immobiliers à des prix maîtrisés s'adressant aux « primo-accédants » calvais.

Au total, ce sont 162 logements, individuels et collectifs, qui ont été construits. Après « Les Jardins de Cardellu » et les quatre premières tranches des « Patios de Campo Longo », dont les villas individuelles et les appartements ont rencontré un franc succès, la Commune concrétise deux nouvelles opérations :

- La résidence « Ortu di Donatéo » est sortie de terre, ses 24 logements ayant tous trouvé preneurs, et sera livrée durant le premier semestre de l'année 2026.
- La cinquième et dernière tranche des « Patios de Campo Longo », comptant 15 villas, démarrera quant à elle à la fin de la saison.

Au terme de ces deux nouvelles opérations, ce sont ainsi plus de 200 logements que la Commune aura permis de commercialiser, au bénéfice des familles calvaises, à des prix largement inférieurs à ceux du marché.

## APPRENTISSAGE

L'opération « École de Nage en milieu naturel » reconduite pour les enfants du Centre Aéré



**Jugée essentielle par la Commune, la politique de prévention des risques de noyade se destine aux enfants de l'ALSH, âgés de 3 à 11 ans. L'objectif ? Proposer un apprentissage de la Natation, en complément des séances programmées durant l'année scolaire.**

Partant du constat selon lequel le niveau de nage est faible chez les enfants, malgré un apprentissage de la Natation en milieu scolaire, la Municipalité, sous l'impulsion de Sandra Vautier, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Jeunesse, a décidé, en 2024, de développer une activité pédagogique de prévention et de sensibilisation.



La démarche s'inscrit dans une continuité d'apprentissage de la Natation, durant la période estivale, pour les enfants (3-11ans) de l'ALSH. S'articulant autour de la prévention de la Noyade, les séances, collectives, proposent à la fois d'acquérir et de développer des compétences en natation, dans un cadre sécurisé, mais également d'évoluer ensemble autour des valeurs du Sport.

Le projet « École de Nage en milieu naturel » participe à la connaissance du milieu marin et de son environnement (flore et faune), que les enfants sont amenés à fréquenter

dans leur vie quotidienne. Cela contribue à la construction de leur sécurité et à l'appropriation de leur patrimoine local.

Prévues le matin, pour les groupes des -6 ans et +6ans, les séances se dérouleront tout au long de l'été, à raison de 7 à 8 séances par enfant, et seront encadrées par un maître-nageur sauveteur diplômé d'état : un partenariat avec l'association « Le Cercle des Nageurs de Balagne », agréé à la Fédération Française de Natation, permet d'avoir un moniteur diplômé à chaque séance.

Dans le cadre de sa politique de prévention de la Noyade, la Fondation Princesse Charlene de Monaco a accepté de soutenir la Ville de Calvi dans la mise en œuvre de l'opération, d'un montant de 17 300 €, : une convention lie les deux parties, qui participent à son financement, chacune à hauteur de 50%.

Durant les « Grandes Vacances », les enfants pourront ainsi se familiariser avec l'environnement marin et apprendre à nager grâce à une équipe encadrante qualifiée. A la fin du mois d'août, ils se verront remettre leur diplôme, récompensant une activité pédagogique enrichissante, valorisant, au-delà de la prévention, les vertus du Sport et de l'estime de soi.



## ENVIRONNEMENT

### Une « Aire Marine Éducative » à Calvi avec la « Micro-Folie » et l'association « I Sbuleca Mare »

En partenariat avec la « Micro-Folie » de la Ville et l'association « I Sbuleca Mare », qui encadrerait les élèves, les classes ULIS et CP/CE1 de l'Ecole Bariani étaient réunies, aux mois de mars et d'avril, en bordure du Littoral, entre la Pointe Saint-François et la Plage du Roncu, en immersion, pour une matinée d'éducation à la Biodiversité.

Il s'agissait de la première sortie sur leur « Aire Marine Éducative », un dispositif mis en place par l'Office Français de la Biodiversité, permettant aux enfants, grâce à une démarche scientifique, sensible et émotionnelle, d'appréhender le patrimoine naturel et culturel de leur commune.

Ainsi, lors de ces matinées d'éducation à la Biodiversité du Bord de Mer, les enfants ont pu développer leurs connaissances, par le biais d'ateliers organisés autour d'une pêche à l'épuisette et d'un jeu ayant pour thème les plantes du Littoral.

Cette initiative a constitué pour eux une occasion de rêver, en portant un nouveau regard sur le monde vivant, via une écologie de l'action, participative et épanouissante, resserrant le lien entre les enfants et la Nature.

Ce nouveau projet s'inscrira dans le temps avec les écoles Bariani, Loviconi et la section des Ecodélégués du Collège de Calvi. Une correspondance avec des enfants de Bretagne a même été initiée pour favoriser un partage d'expérience entre les deux territoires. En ce sens, les Micro-Folies de Calvi et de Morlaix sont entrées en contact afin de développer le projet et structurer les échanges entre tous les enfants. Grâce à ce partenariat, c'est donc une nouvelle perspective qui s'ouvre pour nos petits concitoyens, entre découverte de leur littoral et partage d'initiatives avec d'autres territoires.



## TRAVAUX

### Le chantier de la « Maison des Jeunes » a démarré

En réponse aux besoins exprimés, la Municipalité avait à cœur d'offrir une structure dédiée à la Jeunesse, en créant un véritable outil, ouvert toute l'année, bénéficiant d'un accueil adapté. Le chantier est en cours et devrait être achevé en 2026.

*"Bien qu'équipée comme une ville de plus de 25 000 habitants, en matière d'infrastructures destinées à la Jeunesse, la Ville de Calvi ne dispose pas d'un lieu exclusivement adapté à ce public",* concluait l'audit commandé à l'initiative de Sandra Vautier, Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et la Jeunesse.

Concrétiser ce nouveau projet, co-financé par l'Etat, à hauteur de 80 %, a déterminé la Commune à faire l'acquisition d'une parcelle cadastrale de 1875 m<sup>2</sup>, située dans le Quartier Santore, entre les résidences et le rond-point, du fait de sa localisation en centre-ville, un critère jugé essentiel pour « capter » ce public jeune et miser sur l'évolutivité du futur bâtiment.

C'est la société BVR Conseil qui a été missionnée pour définir les besoins pour ce type de structure. L'architecte retenu pour réaliser la maîtrise d'œuvre est le Cabinet Studio Pia.

### Une structure adaptée

Souhaitant proposer un espace destiné aux adolescents, âgés de 13 à 17 ans, la Municipalité a décidé de construire des locaux favorisant un accueil adapté et animé. Véritable lieu de vie, d'échange, de dialogue, de rencontre, de découverte, la structure municipale a été pensée pour répondre à plusieurs objectifs et portera à la fois sur la construction d'une « Maison des Jeunes » et l'adjonction de locaux destinés à la Mission Locale d'Insertion.

La première partie de la construction comprendra 145 m<sup>2</sup> de surface de bâtiment, une salle d'activité, une salle d'informatique, un espace Cuisine, des bureaux, 50 m<sup>2</sup> de surface pour un extérieur couvert, un espace extérieur avec parking et activités. La surface consacrée à la Mission Locale se composera, quant à elle, de deux bureaux, d'une Salle d'Attente, de sanitaires et de locaux techniques, toujours dans l'optique d'offrir aux jeunes un outil de proximité répondant à leurs besoins.

Le montant global de l'opération est estimé à 740 000 € HT, 240 000 € HT étant consacrés à l'adjonction de la Mission Locale. Les travaux sont en cours de réalisation.

## Le Centre Communal d'Action Sociale renforce sa politique de proximité en faveur de tous les publics

Occupant une place prépondérante dans la politique menée par la Municipalité, grâce au travail quotidien effectué par Hélène Astolfi, Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Sociales, aux Personnes Âgées et aux Solidarités, également Vice-présidente du CCAS, et son équipe, l'action sociale traduit l'engagement de la Commune au service de la population, qui demeure au cœur de ses priorités.



L'équipe du CCAS entoure l'élue, Hélène Astolfi.

### Un bilan positif pour le " TZNR "

Accompagner l'ensemble des administrés revêt ainsi une importance capitale et s'illustre par la mise en œuvre du dispositif « Territoire Zéro Non-Recours », lancé au niveau national en 2018 par le ministère des Solidarités et de la Santé, et expérimenté à Calvi, depuis le début de l'année 2024, à l'initiative d'Hélène Astolfi, en vue de faciliter l'accès aux aides sociales aux personnes ignorant leurs droits et les possibilités de recours.

Portée par le Centre Communal d'Action Sociale, cette opération « 100% Accès aux droits » vise à faciliter et simplifier l'accès aux droits des habitants de la Ville, et ainsi supprimer le non-recours.

L'ensemble du dispositif, entièrement gratuit et sans conditions de ressources, vise à étudier votre situation et ainsi vous informer, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches, telles que l'accès au RSA, la Prime d'Activité, le Chèque Energie, les aides de France Travail, les aides au logement (APL)...

Des proportions évocatrices corroborent la détermination de la Municipalité : 30 % des Français n'effectuent pas les démarches afin de pouvoir bénéficier des aides auxquelles ils peuvent prétendre, par manque d'information ou à cause de la complexité des démarches. Cette problématique est mise en évidence sur tout le territoire national.

Dans un premier temps, ce sont les résidences Champeau 1, 2 et Laetitia qui ont été ciblées par le dispositif. L'objectif ? Pouvoir rencontrer les 500 personnes occupant les 178 logements de ces résidences en vue de les informer, les orienter, les accompagner dans leurs démarches, et permettre l'ouverture effective de leurs droits au regard de la Santé, de l'Emploi (France Travail), tels que l'accès au RSA, la Prime d'Activité, le Chèque Energie, les aides au logement (APL)... Au total, ce sont 343 logements sociaux (212 OPH et 131 ERILIA), présents sur la Commune, qui étaient concernés.

### Un périmètre d'action élargi

La Phase 2 du dispositif s'est, quant à elle, imposée au vu du succès rencontré par les actions menées en porte-à-porte. Le CCAS a ainsi pu élargir son périmètre d'action pour miser, cette fois, sur les 165 logements que comptent les résidences L'Ogliastru et U Paesolu. Des visites qui se sont avérées encourageantes dans la mesure où, sur les 70 logements que compte la Résidence Paesolu, 51 entretiens ont été réalisés, au mois d'avril 2025, 92% des résidents rencontrés ayant exprimé un intérêt marqué pour la démarche. En avril et juin 2025, 74 visites à domicile (sur 95 logements) ont été effectuées chez les résidents de L'Ogliastru. Les visites reprendront au mois de septembre pour les logements non encore visités.

Pour Hélène Astolfi, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CCAS : « La démarche, que nous avons initiée depuis plus d'un an, a porté ses fruits puisqu'elle a permis l'ouverture de nombreux droits. L'Etat et la Collectivité de Corse demeurent des partenaires essentiels pour la réussite de l'opération. Rencontrer les personnes en difficulté (politique de « L'Aller Vers ») nécessite une mobilisation collective et induit un travail considérable. L'opération « 100% Accès aux Droits » sera reconduite une année supplémentaire, afin de pouvoir atteindre le maximum de personnes et que chacun puisse prendre connaissance de l'existence du dispositif. Je tiens à ce que le CCAS poursuive cette démarche active de proximité dans les prochains mois, en élargissant ses interventions à d'autres quartiers et résidences. Une politique sociale de terrain, humaine et efficace, au service de tous les Calvais ».

## Forum des Associations : un atelier consacré à la prévention du harcèlement envers les mineurs

Dans le cadre du Forum des Associations, organisé samedi 13 septembre 2025 au Complexe sportif Calvi-Balagne, le CCAS de la Ville de Calvi programmera, de 9h45 à 12h, un temps d'échanges, animé par Madame Cendrine Delattre, de la Maison de Protection des Familles de la Haute-Corse. Dédié à la prévention du harcèlement envers les mineurs, cet atelier s'adresse aux associations, éducateurs, encadrants ou bénévoles, concernés par ces enjeux.

Les thématiques suivantes y seront abordées : la prévention du harcèlement dans les activités encadrant des mineurs ; les conduites à tenir en cas de repérage de situations préoccupantes ; les procédures d'alerte et les obligations légales en la matière ; un point d'information sur les contrôles d'honorabilité, désormais obligatoires dans le cadre de l'encadrement des mineurs.



## « Semaine Bleue » : des ateliers destinés aux seniors



Organisée du 6 au 12 octobre prochains, la « Semaine nationale des retraités et personnes âgées » vise à valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société.

Dans ce cadre, des ateliers destinés aux seniors seront prévus au Centre Socio-Culturel Cardellu.

La « Semaine Bleue », coordonnée par l'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux), met en lumière les contributions de toutes les personnes âgées à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays, et ce quels que soient leur âge et leur niveau d'autonomie. Cette initiative nationale contribue à porter un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et nourrit la solidarité auprès des plus fragiles.

### Informations pratiques :

- Centre Socio-Culturel Cardellu :  
04 95 34 47 59 ou 04 95 47 61 92
- Médiathèque municipale : 04 95 32 24 18
- CCAS : 04 95 65 89 07
- Navette gratuite : 07 70 05 40 53.

### Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi (sauf jour férié) :

- Centre Socio-Culturel Cardellu :  
8h-12h / 13h30-17h
- Médiathèque : de 8h30 à 18h30
- CCAS : 8h30-12h / 13h30-16h30
- Navette : de 8h10 à 11h50 et de 13h40 à 16h50.



## Tribunes des groupes politiques

Les Tribunes des groupes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

### ■ Ensemble pour Calvi, *Oghje pè dumane* - 23 élus

La Majorité municipale agit avec constance pour faire de Calvi une ville dynamique, toute l'année.

Face aux défis récents, nous avons renforcé notre soutien au tissu associatif, véritable moteur du lien social, grâce à des aides maintenues, des locaux rénovés et un accompagnement permanent.

Nous œuvrons au quotidien pour offrir à la population un cadre de vie préservé, dans plusieurs domaines : la propreté, la sécurité, avec la mise en place de caméras de vidéosurveillance, le patrimoine et la réfection du Bâtiment K, la mise en lumière de la Citadelle, le logement, avec l'accès à la propriété pour les familles calvaises. Calvi n'est pas seulement une station balnéaire, c'est une ville vivante, toute l'année.

Notre tissu économique local est soutenu par des aides ciblées, des lieux de vie sont créés : le Théâtre de Verdure, bientôt opérationnel, permettra à Calvi de rayonner dans toute la Méditerranée. Notre volonté est également de soutenir des événements de renommée nationale et internationale : le Championnat du Monde de Trial, le Tour de Corse Historique pour lequel nous serons ville de départ cette année. Nous croyons en une économie de proximité, durable et fidèle à l'identité calvaise.

### ■ *Calvi in Core* - 4 élus

Calvi a besoin d'un cap, de cadres et de transparence.

La mandature 2020-2026 s'achève, marquant 30 années d'hégémonie politique à Calvi. Quel bilan pour un temps si long ? Quels projets d'envergure pour la citadelle, l'entrée de ville, la pinède et son stationnement payant anarchique, les arbres morts sur pied par dizaines ? Qu'en est-il de la réhabilitation du cœur de ville, de la propreté urbaine, de l'animation culturelle et économique ?

Notre rôle d'opposition est de pointer les carences. Mais notre motivation profonde, c'est de construire une autre vision, avec les Calvais et pour les Calvais : celle d'une ville à taille humaine, vivante, durable et accueillante. Une ville à la hauteur de son potentiel exceptionnel, fière de son patrimoine, riche de ses forces vives, qui prend soin de ses anciens et accompagne les jeunes générations : Une ville où il fera bon vivre toute l'année. C'est notre cap pour 2026.

### ■ *Anima Calvese* - 2 élus

Le groupe *Anima Calvese* n'a pas souhaité s'exprimer.

### Extrait du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

« Dans chaque numéro du bulletin d'information générale, un espace d'expression sera réservé aux groupes constitués.

Chaque conseiller municipal sera porteur d'un droit d'expression de deux cents signes, pouvant être cumulés, et qu'il apportera au groupe auquel il appartient. En cas de non appartenance d'un élu à un groupe, un espace unique d'expression de quatre cents signes lui sera réservé. Le groupe majoritaire disposera d'un espace équivalent à la somme de celui des groupes ou des conseillers ne faisant pas partie de la majorité s'étant exprimés.

En cas de pluralité d'élus n'appartenant pas à un groupe constitué, ils utiliseront cet espace tour à tour et en alternance selon l'ordre alphabétique de leur nom patronymique.

Le nombre de signes s'entend hors titre et signataires. Le titre ne devra cependant pas excéder quatre-vingts signes.

Pour respecter les délais de maquette, de fabrication et d'impression, les textes devront être remis au Service Communication 15 jours avant la fabrication de la maquette. Si aucun texte n'est transmis dans les délais, l'espace sera laissé vide et seule la mention « texte non parvenu dans les délais impartis » apparaîtra. »

## Calvi se fait l'hôte de compétitions internationales

**La vocation culturelle et sportive de Calvi ne se dément pas. Notre Ville constitue un partenaire privilégié pour les compétitions de renommée nationale et internationale. En préambule de la saison estivale, deux événements ont marqué l'actualité : le Championnat du Monde de Moto Trial et la sixième édition du « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia ».**

Choisie pour accueillir la seule manche française du Championnat du Monde de Trial Moto 2025, la Ville de Calvi est devenue l'étape phare de cette compétition, au rayonnement planétaire, programmée du 30 mai au 1er juin 2025.

L'Événement a mis à l'honneur les meilleurs pilotes du Globe, et les équipes les plus prestigieuses, propulsant Calvi au cœur de l'élite mondiale, aux côtés de grandes nations telles que l'Espagne, le Portugal, le Japon, l'Italie, les États-Unis et l'Angleterre, sélectionnées parmi 200 pays pour être l'hôte de ce championnat.

Ce sont près de 70 pilotes qui se sont affrontés pour la quatrième manche française de ces Championnats du Monde. C'est un spectacle grandiose qui a été offert au public, venu en nombre assister à des performances sportives impressionnantes, sur le site exceptionnel de Notre Dame de la Serra, mais également au pied des Remparts de la Citadelle. Les concurrents ont ainsi pu apprécier à la fois la technicité des lieux et leur beauté.

120 bénévoles étaient mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette étape française, remportée haut la main par la légende espagnole Toni Bou, athlète de haut niveau, 18 fois Champion du Monde. Didier Bicchieray, Adjoint au Maire délégué aux Sports et Loisirs, ne cache pas sa fierté : *« Calvi s'est transformée en capitale mondiale du Moto Trial, durant tout un week-end, en accueillant cette formidable étape française des Championnats du Monde, 11 ans après Ile Rousse. 69 pilotes, de trente nationalités différentes, ont concouru sur le site magique de Notre Dame de la Serra et enchanté plus de 2 000 spectateurs, venus les applaudir. Grâce à ses multiples atouts, la Ville continue de séduire les instances organisatrices : accueillir une telle compétition constitue un symbole fort, confirmant l'engagement de la Municipalité en faveur de l'événementiel sportif. Notre investissement demeure entier, puisque nous mobilisons une participation financière et logistique, apportée par les services communaux, afin de permettre à cet événement de se dérouler dans des conditions optimales.*

*On ne peut qu'être fiers d'avoir réussi ce pari fou, grâce à l'implication et à la ténacité d'Antoine Allegrini, Président du Trial Moto Club de Balagne, organisateur de l'Événement, qui a su relever le défi avec brio. Les retombées économiques qui en découlent sont considérables, avant le début de la saison estivale. La Municipalité ne peut que se satisfaire d'avoir pu soutenir comme il se doit cette manifestation internationale prestigieuse, qui aura permis à Calvi de rayonner dans le Monde entier. »*

Porté au sommet du Tennis français et mondial, le « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » se distingue par son excellence, l'investissement exemplaire de ses organisateurs et la qualité de ses infrastructures. Le Tournoi dispose d'installations qui se modernisent d'année en année, s'adaptent aux besoins des joueuses et de la population, de plus en plus nombreuse à venir assister au Tournoi.

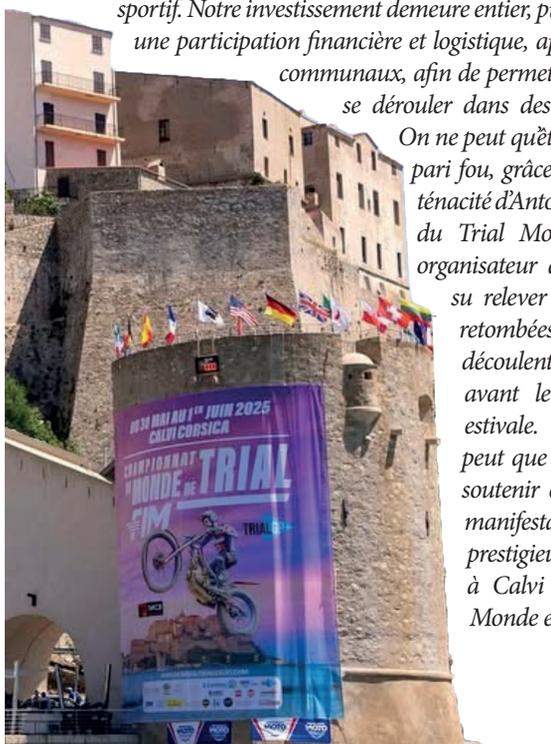
Récompensé en 2022, 2023 et 2024, par les Fédérations Française et Internationale de Tennis, ainsi que par l'association « ProElles », composée de joueuses professionnelles, le Tournoi est auréolé de prestige : inscrit au calendrier mondial de l'ITF, il bénéficie d'une dotation de 60 000 \$, ce qui en fait le plus doté, parmi les 15 tournois organisés durant la même période dans le Monde, avec 30 nationalités représentées.

Premier sponsor, puisque les courts sont municipaux, la Ville de Calvi soutient l'Événement, financièrement et techniquement, et mobilise ses Services Techniques, la Police Municipale et l'ensemble des services concernés. Mais, sans les organisateurs et les bénévoles, rien ne serait possible. Le site est remarquable, les installations de qualité, et ce qui prime est l'accueil réservé aux joueuses et à leurs staffs, pour leur permettre de pratiquer leur sport dans des conditions optimales. La passionnée et dynamique équipe organisatrice voit ainsi, d'année en année, son implication et son professionnalisme récompensés, tout en conservant l'ambition de faire du « Ladies Open » le meilleur tournoi de tennis féminin professionnel européen, lequel est déjà placé sous les meilleurs auspices.

Au-delà du Trophée de Meilleur Tournoi, le « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » devient, cette année, le premier en France à obtenir le « Tournament Recognition Award », décerné par la Fédération Internationale de Tennis (ITF), sur la base de la notation des joueuses professionnelles, récompensant la qualité d'une compétition internationale. Désormais, la « Recognition Star », l'étoile attestant d'une telle labellisation, trône à côté du logo du Tournoi, confirmant sa place de choix dans le cœur des tenniswomen, nationales et internationales, classées parmi les 50 et 60èmes mondiales.

Didier Bicchieray, Maire Adjoint délégué au Sport, se réjouit qu'une manifestation d'une telle envergure fasse partie du calendrier sportif insulaire : *« Cette édition 2025 aura marqué les esprits ! Qu'il s'agisse de la visite du Président de la Fédération Française de Tennis, Gilles Moretton, des conditions météo extrêmement difficiles ou du niveau de jeu, rarement atteint sur les courts du TC Calvi, l'on peut affirmer que cette sixième édition aura donné des sueurs froides, mais également une grande satisfaction, à l'équipe d'organisation et aux bénévoles, véritables chevilles ouvrières, pilotés par le Directeur du Tournoi, Jean Gour. Pour son entrée dans le cercle très fermé des tournois W75, le rendez-vous calvais constitue une belle réussite. La Commune lui assure un soutien sans faille. C'est une compétition de grande ampleur, reconnue et récompensée par les plus hautes instances du Tennis. La Municipalité se réjouit du prestige dont notre ville se voit auréolée grâce à cet événement. »*

Pour sa première participation à Calvi, la jeune belge (20 ans), Sofia Costoulas, 260ème mondiale, remporte le Tournoi (7/5, 6/1), face à la française Tessah Andrianjafitrimo, finaliste en 2022 et 241ème mondiale, décrochant le titre au terme d'un superbe parcours. Une graine de championne avec laquelle il faudra sûrement compter dans le futur...



## Les bustes funéraires de la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste à l'honneur au Musée de la Corse

Conservés dans la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste, les bustes funéraires de Giovanni Silvestri, Viola Silvestri et d'Agata Ambrosini figurent actuellement en bonne place, au cœur de l'exposition « *Femin'Isula* », programmée au Musée de la Corse, du 24 mai au 30 décembre 2025.

L'Exposition présente un parcours retraçant, de la Préhistoire à nos jours, le rôle des femmes dans la société insulaire et leur marche vers l'émancipation. C'est une relecture du rôle des femmes en Corse, à la croisée des stéréotypes, de l'histoire sociale et des luttes féminines, qui est proposée, via des portraits de femmes, méconnues ou célèbres, ayant participé à ce cheminement.

Des figures emblématiques, telles que la bergère, la porteuse d'eau, Colomba, ouvrent la réflexion, suivie d'un parcours établi sur différentes questions, posées à travers les siècles : le mariage, la maternité, la Religion, l'Art, l'Éducation, ou bien encore l'engagement politique ou féministe. Basée sur différents supports (sculptures, peintures, photographies...), l'exposition s'appuie sur des recherches récentes pour offrir une nouvelle mise en perspective sur l'histoire des femmes corses : elle constitue, pour de nombreux objets faisant partie du patrimoine insulaire, l'occasion d'être prêtés afin de mettre en lumière la diversité de ces parcours féminins.



La Commune de Calvi a été sollicitée en vue d'apporter une contribution précieuse à cette démarche, grâce au prêt exceptionnel des bustes funéraires du malheureux Giovanni Silvestri (veuf deux fois), fils d'Ambrosio Silvestri, notable ayant fait fortune aux Indes occidentales, et de ses deux épouses, Viola Silvestri et Agata Ambrosini. Datant du XVI<sup>e</sup> siècle et classés au titre des Monuments Historiques, ces bustes constituent des œuvres rares et singulières témoignant de l'unicité de ces figures féminines, caractéristiques de l'histoire de notre Ile.

**La Ville poursuit son engagement en faveur de la préservation et de la sécurisation de son patrimoine historique.**

Deux interventions majeures sont programmées :

- L'installation d'une ligne de vie, destinée à sécuriser les opérations de maintenance, en hauteur sur l'ensemble de la toiture de la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste
- La mise en place d'un dispositif de protection contre la foudre, comprenant un paratonnerre et un parafoudre, sur le sanctuaire de Notre-Dame de la Serra.

*Ces équipements, essentiels, permettront à la fois de mieux préserver les bâtiments et de garantir la sécurité des intervenants ainsi que celle des visiteurs.*

